



PARTENARIAT
MONDIAL *pour*
L'EDUCATION

Cadre de résultats

La stratégie de suivi/évaluation du GPE comprend les outils suivants :



1. Un cadre de résultats

Instrument de suivi définissant les objectifs de manière claire et chiffrée et renforçant l'obligation de rendre compte de la réalisation des objectifs fixés.

2. Une matrice de responsabilité

Elle définit clairement les rôles et responsabilités des partenaires du GPE dans la réalisation des indicateurs.

3. Une évaluation d'impact

Elle vise à « prouver » et à « cerner » les effets des activités du Partenariat mondial.



Le cadre de résultats

- **Met l'accent sur les données factuelles** comme fondement de la concertation sur l'action à mener
- **Suit les réalisations à l'échelle des pays**, y compris, mais non exclusivement, les activités financées par le [Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation](#)
- **Décrit les objectifs, les résultats et la production** à l'aide des indicateurs pertinents définis par le Partenariat mondial pour l'éducation



Le cadre de résultats

- Est compatible avec les **indicateurs utilisés par les pays partenaires**
- Fournit des informations au Secrétariat du GPE pendant les **examens sectoriels conjoints**
- Communique des informations fiables sur les **prestations de qualité** au sein du GPE
- Fournit des **données ventilées par sexe**, notamment des indicateurs de résultats
- Est utilisé dans les **États fragiles et non fragiles**
- Contribue au suivi de **l'efficacité de l'aide dans le secteur de l'éducation** : tous les trois ans à partir d'un questionnaire du Secrétariat

Comment les indicateurs du cadre de résultats sont-ils mesurés ?



- De nombreux indicateurs de résultat majeurs sont **déjà mesurés** (statistiques de l'UNESCO)
- Pour les autres indicateurs, l'apport d'éléments d'information dans le cadre de résultats nécessite peu d'efforts supplémentaires
- Certains indicateurs de qualité sont **nouveaux**
- **Tous les indicateurs** demandent des améliorations en termes de compte rendu, d'utilisation ou de conception

En général, les indicateurs en jaune sont déjà disponibles

Cadre de résultats – Principaux indicateurs de performance

Objectif

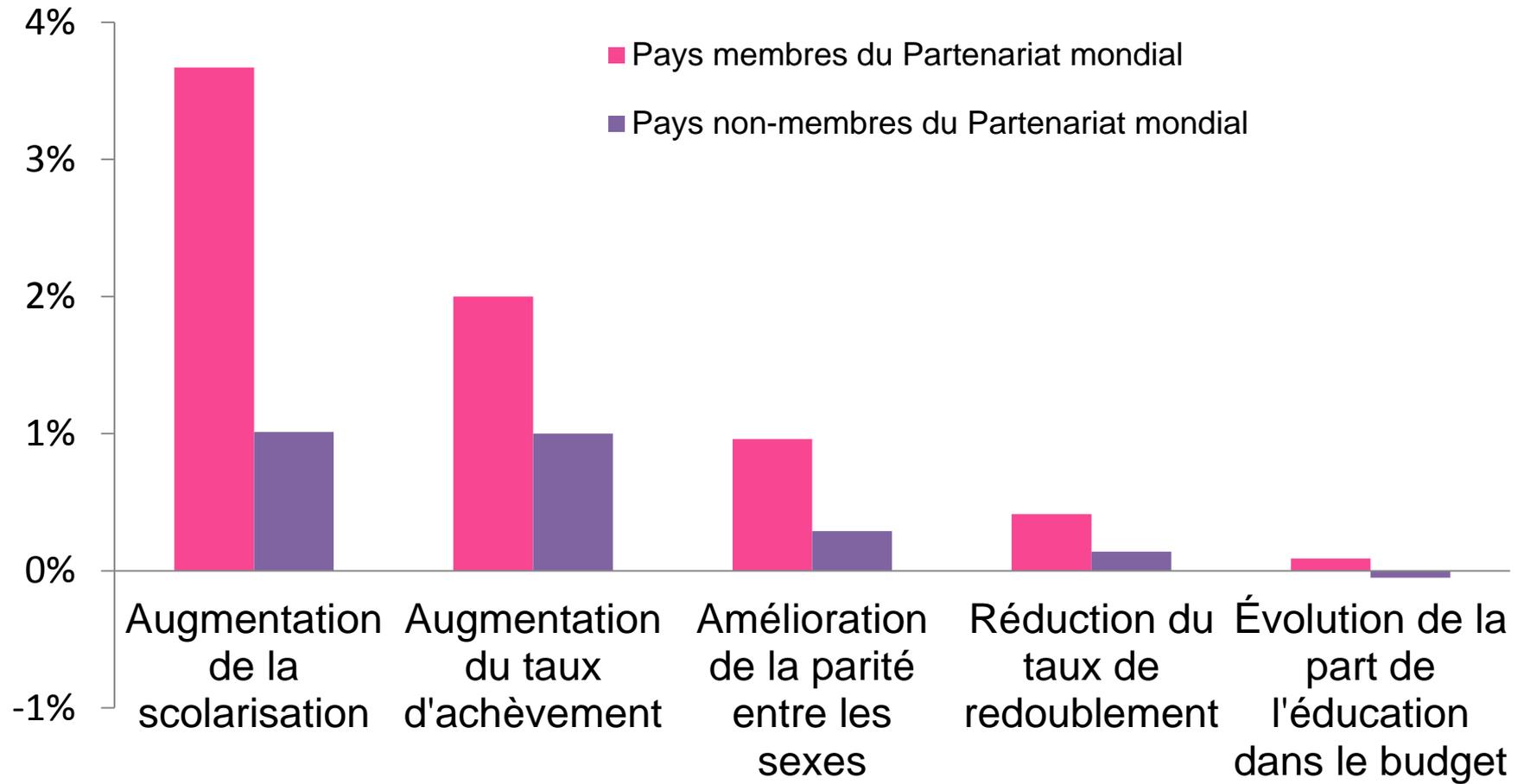
Amélioration du taux d'alphabétisation dans les pays soutenus par le GPE - Taux d'alphabétisation des jeunes (15 à 24 ans)

Résultats

<p>Nombre d'enfants (filles et garçons) recevant un enseignement primaire de <u>bonne qualité</u> et passant au premier et au second cycle du secondaire</p>	1.	Taux brut de scolarisation dans la classe avant la 1 ^{re} classe du primaire
	2.	Taux brut d'admission au cycle primaire (GIR)
	3.	% de pays GPE qui ont réalisé la parité entre les sexes au titre du Taux brut d'admission au cycle primaire
	4.	Taux d'enfants non scolarisés
	5.	Taux d'achèvement du cycle primaire (PCR)
	6.	% de pays GPE qui ont réalisé la parité entre les sexes pour ce qui est de l'achèvement du cycle primaire
	7.	Taux de passage du cycle primaire au premier cycle de l'enseignement secondaire
	8.	% de pays GPE qui ont réalisé la parité entre les sexes dans le passage du cycle primaire au secondaire
	9.	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire
	10.	% de pays GPE qui ont réalisé la parité entre les sexes dans le premier cycle du secondaire
	11.	Proportion d'élèves qui, au terme de deux classes d'études primaires, démontrent qu'ils peuvent lire et comprendre le sens d'un texte correspondant à leur niveau d'études
	12.	Proportion d'élèves qui, à la fin du cycle d'éducation primaire ou élémentaire, sont capables de lire et démontrer un niveau de compréhension correspondant au niveau défini par le programme d'études national ou déterminé par les experts nationaux



Pays GPE et pays non GPE



Que sont les examens sectoriels conjoints ?



- Une **évaluation commune des progrès** accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du plan national pour le secteur de l'éducation.
- Un moyen de **mobiliser** les autorités nationales, les bailleurs de fonds, la société civile, les enseignants et d'autres parties prenantes des **pays partenaires**.
- Un examen des **résultats conjoints** par rapport à des indicateurs de progrès convenus (tels que les indicateurs du cadre d'évaluation de la performance inclus dans le plan national pour le secteur de l'éducation).

Les examens sectoriels conjoints sont essentiels au suivi des progrès au niveau national



- Les examens sectoriels conjoints permettent de **suivre les progrès** accomplis au regard de la plupart des indicateurs inclus dans le cadre de résultats du GPE.
- Le cadre de résultats n'est **ni un ajout** ni une charge supplémentaire pour les autorités nationales ou les Groupes locaux des partenaires de l'éducation : il s'intègre aux structures existantes d'évaluation des progrès.

Il est possible d'améliorer les examens sectoriels conjoints



- **Objectifs** : la plupart des examens ne rendent pas encore compte de manière systématique et explicite des progrès accomplis par rapport aux objectifs.
- **Démarche sectorielle** : peu d'examens couvrent la totalité du secteur même si la plupart d'entre eux incluent d'autres sous-secteurs (autres que l'éducation de base).
- **Résultats scolaires** : la plupart des examens évoquent les résultats scolaires, mais rares sont ceux qui contiennent des données explicites sur ces résultats ou ont les moyens de les mesurer.
- **Parités hommes-femmes** : de nombreux examens mentionnent cette question de façon superficielle mais en font rarement une analyse approfondie.
- **Capacités** : les capacités institutionnelles sont une question importante pour tous

Le GPE appuie les activités de suivi au niveau national



- Il donne du poids aux exercices de suivi et d'évaluation dans le cadre des plans sectoriels de l'éducation et des demandes de financement.
- Il soutient le renforcement des systèmes et des capacités de suivi contrôlés par les entités nationales
- Il soutient les efforts déployés par les Groupes locaux des partenaires de l'éducation pour améliorer les examens sectoriels conjoints :
 - en déterminant quels pays assurent un suivi effectif
 - en facilitant le dialogue et l'échange de connaissances tirées de l'expérience
 - en élaborant des directives

Quelle est la valeur ajoutée du cadre de résultats ?



- Le cadre de résultats **utilise les instruments existants** pour les principaux résultats et processus :
 - Les données de l'[Institut de statistique de l'UNESCO](#)
 - Les examens sectoriels conjoints
- Les activités de suivi réalisées grâce au cadre de résultats du GPE **contribuent à promouvoir**
 - l'intégration
 - la normalisation
 - le renforcement des interactions à l'échelle locale/mondiale

Quels sont les moyens requis pour assurer le suivi du cadre de résultats ?



□ De la détermination

L'aspect technique n'est pas difficile : le travail de normalisation et de compte rendu requiert uniquement de la volonté.

□ Des ressources

Les Groupes locaux des partenaires de l'éducation, y compris le ministère de l'Éducation, les agences de coordination, les entités de supervision et le Secrétariat du GPE doivent engager des ressources pour satisfaire aux exigences de suivi.

À l'avenir, nous aurons besoin



➤ **D'intégration**

Cadre de résultats, matrice de responsabilité, évaluation d'impact

➤ **De normalisation**

Accroître le pourcentage des pays qui fournissent des données pour tous les indicateurs

➤ **D'interactions à l'échelle locale/mondiale**

- Pour associer les démarches mondiales et nationales : utiliser dans les examens sectoriels conjoints les indicateurs établis dans le cadre des activités de suivi à l'échelle mondiale
- Si les valeurs sont différentes : utiliser les valeurs nationales aux fins de planification
- Faciliter le recueil et l'analyse des données pour effacer les disparités



PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION

Visitez notre site Web :
www.partenariatmondial.org